

# SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

\*\*\*\*\*  
Séance du 06 juillet 2011

\*\*\*\*\*

N° 2011-18

<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	16	L'an deux mil onze, le 06 juillet à 15 heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
<b>Présents :</b>	9	
<b>Date de la convocation :</b>	24 juin 2011	

**Présents :** MM. ASTOUL, AURADE, CAMBON, GARRIGUES, LAMOLINAIRE, MASSAT, MASSEGLIA, MOUCHARD et ROUCOLLE.

**Absents excusés :** MM. AJAS, ASTRUC, BONHOMME, DAGEN, LAVABRE, MARTY et SAZY.

**Assistaient à la séance :** Mlle LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement du Conseil Général),  
M. LARREY (Payeur Départemental),  
M. GINESTET (Syndicat Départemental).

### OBJET : Renouvellement de la mission de Conseil et d'Assistance du Comptable.

Dés l'origine du Syndicat, le Comité Syndical a décidé d'attribuer à M. Dominique LARREY, Payeur Départemental et Comptable du Syndicat Départemental, l'indemnité de Conseil pour une mission de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et financière dont le montant est déterminé par application du taux légal à la moyenne des dépenses réelles des 3 derniers exercices conformément à la réglementation en vigueur.

La portée de cette décision étant limitée à la durée du mandat de l'Assemblée, le Président propose de reconduire celle-ci, dans les mêmes conditions, consécutivement au renouvellement partiel du Comité Syndical du mois de mars dernier.

\*  
\*\*

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- décide de reconduire pour le présent mandat de l'Assemblée, la mission de Conseil et d'Assistance confiée à M. Dominique LARREY, Payeur Départemental, et de reconduire, dans les mêmes conditions, l'indemnité de Conseil correspondante.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE

DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU  
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE .....1.8. JUIL. 2011.....

ET DE SA PUBLICATION LE .....1.8. JUIL. 2011.....

Montauban, le 07 JUIL. 2011

**Jean CAMBON**



Fait et délibéré le 06 juillet 2011

Le Président,

Jean CAMBON